

N° 4 13. I. 1937.

Légation de Suisse

en

France

I-H-2-37

Paris, le 11 janvier 1937.

A. 21. 31. F.

E. Carulakhi

note

L'arrivée au
16.1.37

Tru-utrigant!

12.1.37

Monsieur le Président de la Confédération,

Au cours de ces derniers jours, l'un de mes collaborateurs a eu l'occasion de s'entretenir assez longuement de la situation militaire avec le Général Prételat, Membre du Conseil Supérieur de la Guerre.

Je crois intéressant de rapporter ces propos, tant à cause de la personnalité de leur auteur, que par les différences d'opinion qu'ils révèlent, soit à l'égard des vues d'autres grands chefs militaires, soit à l'égard des arguments que l'on m'avait exposés au Quai d'Orsay à propos de l'affaire d'Huningue.

Le Général Prételat estime, sans vouloir retenir cette éventualité, que si un conflit devait éclater ces prochaines années, c'est au cours de 1937 que l'Allemagne pourrait attaquer dans les conditions les plus favorables pour elle.

"Le temps", dit-il, "travaille pour la France et la Grande-Bretagne". Par ailleurs, que fera l'industrie allemande, occupée aujourd'hui tout entière à des fabrications de guerre, une fois mis "au point l'équipement de l'armée en armes et en matériel" ?

Monsieur G. Motta,
Président de la Confédération,
Chef du Département Politique Fédéral,
BERNE.



-2-

Si donc l'on voulait tenir une guerre prochaine pour certaine, c'est cette année qu'elle devrait éclater.

Dans les circonstances présentes, le général ne croit pas à une agression directe sur le front rhénan. Il est d'avis que l'attaque allemande sera déclenchée en premier lieu contre la Tchécoslovaquie, car, précise-t-il, il faudrait au moins deux mois à la France, dans l'état de défense où se trouve actuellement la Rhénanie, pour arriver à exercer contre l'Allemagne une pression utile. Ce délai permettrait au Reich de pénétrer profondément dans l'Europe danubienne et d'atteindre même les puits de pétrole de la Roumanie.

Touchant plus particulièrement la Suisse, le général ne croit pas que l'armée allemande y pénétrera délibérément, aussi bien à cause des difficultés du terrain, que de la valeur défensive de notre armée. Toutefois, pour être prêt à toute éventualité, l'état-major a décidé de fortifier la frontière franco-suisse jusqu'à la trouée de Pontarlier. Il ne s'agit pas d'ouvrages aussi étoffés et aussi complets que ceux qui forment la ligne Maginot. Le mouvement par la Suisse ne serait à envisager que dans l'hypothèse où l'Italie se rangerait aux côtés de l'Allemagne pour opérer la jonction des troupes des deux pays et permettre le déploiement des éléments italiens qui ne trouveraient pas leur emploi sur le front des Alpes.

-3-

Ainsi que vous le savez, plusieurs chefs militaires français, tel le Maréchal Franchet d'Espérey, le Maréchal Pétain et le général Baratier pensent qu'en abordant le territoire suisse, au lieu d'aborder le territoire belge, l'Allemagne bénéficierait automatiquement du retard de l'intervention anglaise. Sur ce point, le général Prételat ne partage pas cet avis, attendu que l'Allemagne n'ignore pas qu'au début d'une guerre, l'Angleterre ne pourrait que difficilement collaborer d'une façon efficace aux opérations des armées de terre.

Veillez agréer, Monsieur le Président de la Confédération, les assurances de ma très haute considération.

Dumont